

OUTIL DE DÉTECTION, D'ANALYSE ET DE RÉFÉRENCE DE LA

VIOLENCE CONJUGALE

À L'INTENTION DES

VICTIMES MASCULINES

MARIO TRÉPANIÉ
CHRISTINE DROUIN

AUTEURS

Mario Trépanier, Via l'anse
Christine Drouin, professionnelle de recherche

PARTENAIRES AU COMITÉ DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Chantale Daigneault, Le Pont du Suroît
Véronique Paquette, CAVAC Montérégie

MERCI À TOUS LES INTERVENANT.ES DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AUX DISCUSSIONS ET À LA RÉFLEXION AYANT PERMIS LA CONSTRUCTION DE CET OUTIL.

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Centre d'aide et d'accompagnement aux personnes âgées et leurs proches (CAAPA)
Centre communautaire multiservices Un coin chez-nous
Centre de crise et de prévention du suicide Le Tournant
Centre de réadaptation en dépendance Le Virage
Centre jeunesse de la Montérégie, bureau de Vaudreuil-Soulanges
CISSMO
Directeur des poursuites criminelles et pénales, bureau de Salaberry-de-Valleyfield
Direction des services professionnels correctionnels de la Montérégie Sud-Ouest
Hébergement La Passerelle
Sûreté du Québec, postes de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Beauharnois-Salaberry

MERCI À TOUS LES HOMMES QUI ONT EU LA GÉNÉROSITÉ DE PARTAGER LEUR EXPÉRIENCE DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE. MERCI AUSSI AUX INTERVENANT-ES DES ORGANISMES QUI ONT COLLABORÉ À LEUR RECRUTEMENT.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Cloé Tremblay

PHOTO

Denis Laframboise

Ce projet a été possible grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec.
Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de Via l'anse : <http://www.vialanse.com/articlesetrecherches>

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs.

DÉPÔT LÉGAL -
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-9817329

©VIA L'ANSE avril 2018



LA VIOLENCE CONJUGALE SUBIE PAR LES HOMMES

La violence conjugale est généralement représentée sous forme d'agressions et de comportements de contrôle exercés unilatéralement par un homme à l'endroit d'une femme. Or, les enquêtes populationnelles indiquent très clairement qu'un nombre élevé d'hommes sont également victimes de violence conjugale. La violence conjugale peut survenir indépendamment de l'âge, du sexe, du revenu, de l'orientation sexuelle ou de l'origine ethnoculturelle.

55 000 hommes ont subi des agressions physiques de la part de leur partenaire ou ex-partenaire au Québec, sur une période de 5 ans.

18 800 hommes ont subi concurremment des agressions physiques et un nombre élevé de comportements de contrôle.

8 000 hommes rapportent au moins 3 indices liés au trouble de stress post-traumatique à la suite des agressions subies.

4 600 hommes ont subi des agressions physiques très sévères (battus, étranglés, menacés ou blessés avec un couteau ou une arme à feu).

Source : données estimées pour le Québec à partir des résultats de l'enquête sociale générale sur la victimisation de Statistique Canada tels que rapportés dans Dim (2017)

La violence conjugale est un phénomène complexe qui comporte plusieurs variables. Ainsi, on distingue diverses formes d'agression et de comportements de contrôle (verbale, psychologique, physique, sexuelle, sociale ou économique). Les enjeux et les contextes liés aux agressions sont également variés : décharge de tensions, intimidation, vengeance, riposte aux agressions, réaction aux comportements de contrôle, contexte défensif, etc. Contrairement aux idées reçues, les enjeux et les contextes liés à l'usage de violence ne diffèrent pas de façon significative selon le sexe des personnes, pas plus que la nature des impacts qui en découlent.

La violence peut varier considérablement en termes de sévérité et de fréquence, d'un couple à l'autre, ou au cours d'une relation.

Les réactions immédiates les plus souvent rapportées par les victimes de violence conjugale sont variées : tentatives d'apaisement, retrait des lieux, agressions de type défensif, appels à l'aide, ripostes, abstention de toute réaction, etc. À plus long terme, les victimes rapportent fréquemment le fait de devoir marcher constamment sur des œufs par crainte des réactions du/de la partenaire.

On estime que dans une proportion importante des cas (entre le tiers et la moitié des situations de violence conjugale), les agressions et les comportements de contrôle sont mutuels. Dans certains cas, la violence peut avoir été présente chez les deux partenaires dès le début de la relation; dans d'autres cas, la violence de l'un-e des partenaires peut avoir entraîné la violence de l'autre, au fil de la relation. On estime, par ailleurs, qu'entre 5 et 15 % des agressions surviennent en contexte défensif (utilisation de la force lors d'une agression, de manière à défendre son intégrité physique).

Outre les impacts évidents sur le niveau de satisfaction conjugale, la violence conjugale a des impacts sur les relations sociales et familiales, de même que sur le travail ou les études. Les impacts sur la santé mentale sont également importants (symptômes dépressifs, anxiété, somatisation, hostilité, idéations suicidaires, stress post-traumatique, abus de substances, etc.), tout comme ceux liés à la santé physique (blessures, affections liées à l'exposition au stress chronique telles que l'affaiblissement du système immunitaire, le cancer, l'hypertension, les problèmes cardiaques, l'asthme, les problèmes gastro-intestinaux, l'obésité, l'arthrite, l'insomnie, le diabète, etc.).

Chez les enfants, l'exposition aux violences conjugales influe sur l'apprentissage, la mémoire, la capacité à résoudre des problèmes, l'attention et les résultats scolaires, indépendamment, par ailleurs, du sexe des parents qui les subissent.

De nombreux facteurs semblent liés au maintien des relations conjugales où des hommes subissent des agressions : attachement, peur de nuire à l'autre, crainte de ses réactions, difficulté à identifier et à reconnaître la violence, volonté de maintenir la famille intacte, besoin de protéger les enfants, manque de ressources financières, rareté des ressources d'aide, etc. Les menaces à l'effet de priver le père du contact avec les enfants, de même que les menaces de suicide et les menaces d'atteinte à la réputation, peuvent également jouer un rôle important dans la décision de ne pas rompre la relation conjugale.

Les hommes subissant de la violence interprètent souvent les comportements d'agression et de contrôle de leur partenaire comme des manifestations de détresse auxquelles ils souhaitaient pouvoir remédier en apportant l'aide et le support appropriés, conformément aux rôles de genre qui suggèrent que les hommes doivent subvenir aux besoins des membres de la famille et les protéger. Le souhait qu'avec

le temps, l'aide apportée et la réponse aux besoins puissent permettre de pallier aux manques et de guérir les blessures (problèmes d'attachement, d'insécurité, de consommation, d'humeur, etc.) peut limiter considérablement la capacité des personnes à se protéger efficacement contre les abus. Une fois le cycle de violence enclenché, la crainte des réactions de l'autre, l'isolement, la confusion et l'épuisement ajoutent à la difficulté de se protéger efficacement contre la violence.

Les représentations de la masculinité hégémonique suggèrent que les hommes devraient disposer des habiletés et des ressources (combativité, force, autonomie, courage, moyens financiers, etc.) qui les mettent à l'abri des impacts de la violence. Ces représentations incitent ainsi à présumer que la violence dont ils sont victimes est sans conséquence, qu'ils ne souffrent pas des agressions subies et qu'ils n'ont pas besoin d'aide pour se protéger. Conséquemment, les victimes masculines peuvent hésiter à dévoiler les situations de violence subie, lesquelles semblent témoigner de leur échec à répondre aux attentes liées à la socialisation de genre.

La construction sociale de la violence conjugale (hommes agresseurs/femmes victimes) fait en sorte que les hommes subissant de la violence peuvent difficilement se reconnaître comme victimes sans remettre en question leur masculinité : « ce sont les femmes qui subissent la violence conjugale. Donc, si je suis victime, c'est que je ne suis pas vraiment un homme ». Ces représentations limitent la capacité à reconnaître la violence et en parler.

Par ailleurs, les hommes étant les principaux auteurs de crimes violents dans la société, on les perçoit plus facilement dans un rôle d'agresseur que dans celui de victime. Ces représentations peuvent aussi amener les victimes masculines à taire la violence subie par crainte de ne pas être pris au sérieux et d'être eux-mêmes soupçonnés.

De façon générale, les stéréotypes sexuels peuvent limiter la demande d'aide des hommes et influencer sur leur façon de communiquer la détresse. Soucieux de préserver une image de force, d'indépendance et de contrôle, les hommes peuvent avoir tendance à ne pas parler des situations où ils apparaissent vulnérables. Les normes identitaires de genre incitent les hommes à craindre les expériences d'humiliation liées à l'expression de la détresse. Ils peuvent conséquemment avoir tendance à n'en parler que sous des formes qui semblent socialement acceptables, soit en niant ou en minimisant les impacts de la violence, notamment les impacts affectifs (la peine, la peur, de découragement, la perte d'estime de soi et de confiance, le sentiment d'impuissance, l'impression d'échec, etc.).

L'invisibilité sociale du phénomène peut contribuer à renforcer, chez les hommes, l'idée qu'ils sont seuls à vivre ce problème. En contrepartie, s'intéresser aux expériences d'agressions subies aide les victimes masculines et féminines à mieux prendre conscience du problème et facilite leur accès à des ressources d'aide et de protection. L'attitude des intervenant-es peut s'avérer déterminante dans la capacité des hommes subissant de la violence conjugale à croire que leur sécurité est importante et qu'ils seront bien accueillis dans les services d'aide.

Le dévoilement spontané des expériences d'agression demeure rare chez les victimes masculines et ce, même dans les contextes où les personnes consultent des professionnels de la santé pour des blessures directement liées aux agressions. Cependant, lorsqu'on leur pose des questions précises, les hommes ont tendance à y répondre franchement, surtout lorsqu'ils estiment qu'ils seront crus et qu'on ne les jugera pas.

Par ailleurs, on sait aussi que les personnes usant de violence (unilatéralement ou en contexte d'agressions mutuelles) peuvent aussi bénéficier des mesures de détection de la violence conjugale. Tout comme pour les expériences de victimisation, le dévoilement d'expériences d'agressions agies peut être associé à la honte. Les personnes en parleront d'autant plus librement alors qu'on aura su créer un climat de confiance; qu'on abordera la question sans les stigmatiser; qu'on sera sensible aux émotions associées aux contextes dans lesquels sont survenus les incidents de violence (sans pour autant justifier les comportements violents) et qu'on aura misé sur leur potentiel de changement.

REPÉRAGE

Les mesures d'identification précoce et de détection de la violence peuvent aider les personnes affectées par la problématique à mieux prendre conscience du problème, de même qu'à obtenir les informations utiles à d'éventuelles démarches de changement. Elles peuvent aussi aider les intervenant-es à éviter de traiter à répétition des symptômes liés aux effets d'un problème de violence conjugale non détecté.

Il arrive assez fréquemment que les personnes subissant de la violence conjugale consultent des services d'aide pour des motifs liés aux effets de la violence subie (dépression, stress, difficultés avec les enfants ou autres). Il est donc utile pour les intervenant.es de repérer les indices qui peuvent suggérer un problème de violence conjugale et d'utiliser, le cas échéant, des outils de détection pour documenter les situations. La difficulté de plusieurs victimes à reconnaître le problème nécessite de poser directement des questions au sujet de la violence.

Dans chacune des demandes d'aide qui lui sont adressées, l'intervenant.e portera donc une attention à la présence de facteurs qui pourraient indiquer un problème de violence conjugale. Par exemple, dans le motif de la consultation, y a-t-il une inquiétude face aux comportements de la conjointe ou du conjoint, la mention de conflits conjugaux chroniques, de problèmes de communication, d'un contexte de séparation difficile? La personne présente-t-elle des symptômes de stress post-traumatique, des symptômes dépressifs, une dépendance aux drogues ou à l'alcool, des blessures suspectes? La personne consulte-t-elle pour des problèmes de comportement/d'apprentissage chez les enfants?

Dans tous les couples, il y a parfois des conflits; comment se vivent les conflits dans votre relation?

On pourra également repérer les traits, habitudes et croyances souvent associés aux risques de violence conjugale (par exemple, un niveau élevé de tolérance à la violence, une représentation rigide de soi et des autres, de la difficulté à autoréguler les émotions, chez l'un ou l'autre partenaire - ou chez les deux.

Les personnes aux prises avec un problème de violence conjugale ont souvent honte et craignent d'être jugées, qu'elles soient victimes, auteures de violence, ou l'un et l'autre à la fois. Afin de faciliter les dévoilements, on adoptera une approche empathique en condamnant les comportements violents, sans condamner les personnes elles-mêmes.

APPROCHE

Afin d'être en mesure de détecter les cas de victimisation masculine, il importe de demeurer critique face aux représentations stéréotypées de la masculinité et de la violence conjugale. Ces représentations agissent d'abord sur les victimes elles-mêmes et peuvent entraîner une absence de reconnaissance du problème, de même qu'une minimisation des impacts. Elles peuvent également influencer, de la même manière, sur le jugement critique des intervenant.es.

On évitera les conclusions hâtives et on prendra le temps d'estimer les différentes variables nécessaires à l'analyse en posant systématiquement les questions nécessaires à la documentation des cas. On s'assurera de mettre en place un climat favorable au dévoilement des situations.

PRINCIPAUX FACTEURS ASSOCIÉS AUX RISQUES DE VIOLENCE CONJUGALE

FACTEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DURANT L'ENFANCE

- Exposition à la violence conjugale
- Mauvais traitements
- Négligence
- Comportements antisociaux des parents
- Abus sexuels
- Attitudes favorables à la discipline violente
- Isolement social des familles, environnement défavorisé

FACTEURS LIÉS AUX EFFETS DES PRÉCÉDENTS ET/OU QUI S'AJOUTENT DURANT L'ADOLESCENCE

- Attachement anxieux
- Anxiété et repli sur soi
- Trouble de la conduite
- Impulsivité, difficulté à autoréguler les émotions
- Propension à la colère et à l'hostilité
- Représentation rigide de soi et des autres
- Attribution d'intention hostile, rancœur, recherche de vengeance
- Comportements antisociaux et conduites délinquantes
- Liens avec des pair.es valorisant la violence
- Expériences d'intimidation
- Faibles habiletés de communication

FACTEURS LIÉS AUX EFFETS DES PRÉCÉDENTS ET/OU QUI S'AJOUTENT, EN CONTEXTE DE RELATIONS INTIMES

- Approbation de la violence
- Conflits fréquents, niveau élevé de discorde
- Jalousie
- Recherche de contrôle
- Dépendance

FACTEURS CIRCONSTANCIELS LIÉS AUX EFFETS DES PRÉCÉDENTS ET/OU QUI S'AJOUTENT

- Détresse psychologique
- Consommation abusive d'alcool ou de drogue
- Stress
- Séparation

La synthèse présentée ici s'appuie principalement sur la revue de littérature faite par Capaldi, Knoble, Shortt et Kim (2012) pour laquelle 228 articles scientifiques portant sur les facteurs de risque associés à la violence dans les relations intimes ont été consultés. Les auteurs observaient que de façon générale, les mêmes facteurs de risque permettaient de prédire la violence masculine et la violence féminine.

DOCUMENTATION D'UN ÉVÉNEMENT

Dans les cas où l'on a repéré des risques de violence conjugale, ou dans les cas où une personne aborde directement le problème de la violence, on demandera à la personne de décrire une situation de conflit.

APPROCHE

La peur du jugement peut limiter fortement la capacité des personnes à parler franchement de la violence subie. On adoptera une posture d'ouverture, d'intérêt et d'empathie.

Comme c'est peut-être la première fois que la personne a l'occasion d'en parler, il est particulièrement important d'éviter de banaliser les événements, ce qui pourrait donner l'impression que le problème est sans importance. On évitera de culpabiliser la personne des agressions subies, ce qui pourrait occasionner une rupture du lien de confiance.

Pouvez-vous me décrire précisément une situation récente de conflit particulièrement tendue ou difficile?

On guidera le récit en posant des questions précises sur :

1. Ce qui est perçu comme le déclencheur de l'événement
2. Ce qui a été ressenti (émotions, intensité)
3. L'évolution des comportements des deux personnes durant l'événement
4. Les impacts rapportés

ANALYSE

La personne mentionne-t-elle avoir subi de la violence?

La personne mentionne-t-elle avoir eu des comportements de violence?

Y a-t-il des actes criminels (voies de fait, harcèlement criminel, menaces, agressions sexuelles, tentative de meurtre, etc.)?

La personne décrit-elle des agressions de type défensif (utilisation de la force de manière à défendre son intégrité physique et sa propre sécurité lors d'une agression physique)?

La violence conjugale est un phénomène qui évolue dans le temps. On s'intéressera donc aussi à l'historique de la violence dans la relation.

APPROCHE

On s'intéressera à l'évolution de la dynamique de violence dans le couple (unidirectionnelle, mutuelle ou défensive).

Afin de tenir compte de la violence mutuelle, plutôt que de chercher à priori à déterminer qui est la victime et qui est l'agresseur, on identifiera les actes de violence et de contrôle subis et agis, de manière à pouvoir aider les personnes qui subissent de la violence à se protéger, tout en les aidant, le cas échéant, à mettre aussi un terme à leurs propres comportements de violence.

On repèrera les cas où la violence, d'abord unidirectionnelle, semble avoir évolué sous forme de violence mutuelle.

VIOLENCE SUBIE

Dans le cadre de la relation, est-ce qu'il est arrivé à votre partenaire de vous rabaisser, de vous traiter de noms?

Est-ce que votre partenaire vous empêche de communiquer avec des proches, des parents, des collègues, des ami-es, ou de les rencontrer?

Comment se prennent les décisions financières dans votre couple? Est-ce que votre partenaire a déjà pris, sans votre accord, des décisions financières qui vous impliquent?

Est-ce que votre partenaire vous a déjà poussé, agrippé, frappé, lancé des objets ou détruit des objets auxquels vous teniez?

Avez-vous déjà été contraint à des caresses ou à des relations sexuelles par crainte des réactions de votre partenaire?

Votre partenaire a-t-elle/il déjà menacé de nuire à votre réputation, de tenter de vous faire perdre votre emploi, de porter de fausses accusations à votre endroit, de vous empêcher de voir les enfants?

Est-ce que votre partenaire vous a déjà étranglé, battu, menacé ou blessé avec un objet, un couteau ou une arme ?

VIOLENCE AGIE

Vous est-il arrivé de traiter votre partenaire de noms, de la/le rabaisser?

Vous arrive-t-il d'empêcher votre partenaire de communiquer avec des proches, des parents, des collègues, des ami-es, ou de les rencontrer?

Avez-vous déjà pris, sans l'accord de votre partenaire, des décisions financières qui l'impliquent?

Avez-vous déjà poussé, agrippé, frappé, lancé des objets à votre partenaire ou détruit des objets auxquels votre partenaire tenait?

Avez-vous déjà forcé votre partenaire à des caresses ou à des relations sexuelles?

Avez-vous déjà menacé de nuire à sa réputation, de lui faire perdre son emploi, de porter de fausses accusations à son endroit, de l'empêcher de voir les enfants?

Avez-vous déjà étranglé, battu, menacé ou blessé votre partenaire avec un objet, un couteau ou une arme?

ANALYSE

La personne a-t-elle besoin d'aide pour combler ses besoins de sécurité, de respect et de dignité?

A-t-elle besoin d'aide pour être en mesure de respecter pleinement les droits de l'autre?

La personne présente-elle la violence comme étant justifiée ou banalisée?

DANGEROUSITÉ

Certains facteurs sont davantage associés aux risques d'agressions sévères : impulsivité, ressentiment, jalousie, contrôle/emprise, détresse psychologique, toxicomanie, conduites délinquantes, etc. La séparation peut également être un moment où la violence conjugale est accentuée.

Combien diriez-vous qu'il y a eu d'épisodes d'agression durant le dernier mois? Depuis le début de la relation?

Vous sentez-vous en danger en retournant chez-vous aujourd'hui?

Est-ce que votre partenaire surveille vos faits et gestes, vos déplacements?

Votre partenaire a-t-elle/il déjà fait des menaces de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes que vous aimez? (documenter, s'il y a lieu, la manière, le moment, l'endroit indiqué)

Craignez-vous pour votre vie ou pour celle de vos proches?

Dans l'éventualité où vous choisiriez de rompre, vous sentiriez-vous en sécurité?

Surveillez-vous les fait et gestes, les déplacements de votre partenaire?

Avez-vous déjà menacé votre partenaire de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes qu'elle/il aime?

Avez-vous des idées ou des scénarios qui peuvent mettre en danger votre propre sécurité, celle de votre partenaire ou celle de vos enfants? (documenter s'il y a lieu, la manière, le moment, l'endroit prévu)

ANALYSE

La violence est-elle isolée, ponctuelle ou chronique?

Y a-t-il un risque élevé de dangerosité?

Y a-t-il des motifs de croire à un danger imminent de blessures graves ou de mort?

Un scénario homicide ou suicidaire dans lequel la personne a imaginé le lieu, le moyen et le moment peut représenter une situation de danger imminent. Dans les cas de danger imminent, la loi permet de lever la confidentialité pour assurer la sécurité des personnes. On proposera à la personne de faire immédiatement appel aux services d'urgence, avec ou sans son consentement.

Dans les cas où la sécurité et le développement des enfants semblent compromis, la loi prescrit un signalement. On informera la personne du signalement qui doit être fait, en rappelant la nécessité de prioriser la sécurité et le développement des enfants.

IMPACTS

Le dévoilement des conséquences de la violence peut représenter une difficulté importante. L'expression de sentiments tels que l'impuissance et la peur, de même que des modes de réaction tels que la soumission, la fuite ou la riposte (en particulier, lorsqu'elle comporte l'usage de la force physique) s'inscrivent en marge des normes sociales, notamment celles liées aux stéréotypes masculins. Il convient donc de poser des questions précises, sans juger la personne. Par ailleurs, la personne n'est souvent pas consciente des impacts de la violence subie. Le fait qu'on s'y intéresse peut représenter une occasion privilégiée de conscientisation au problème.

VIOLENCE SUBIE

Avez-vous l'impression de devoir constamment marcher sur des œufs, par crainte des réactions de votre partenaire?

Suite aux comportements d'agression et de contrôle de votre partenaire, avez-vous vécu :

Du ressentiment?

Des moments de confusion?

De la difficulté à trouver le sommeil?

De l'irritabilité?

Un état d'alerte, de constante vigilance?

Des signes d'anxiété, un sentiment de crainte et d'insécurité (en présence de cette personne, votre cœur bat anormalement vite, votre respiration est plus rapide, vous tremblez)?

Un sentiment d'inadéquation ou d'impuissance?

De la fatigue, des signes d'épuisement, de l'indifférence?

Des émotions contradictoires et changeantes?

Un désintérêt, une perte de désir, de motivation?

Une consommation inhabituelle (ou plus accentuée) de drogue ou d'alcool?

Des moments d'interruption dans le travail ou les études?

De l'isolement (perte de liens avec des proches, des membres de la famille)?

VIOLENCE AGIE

Suite aux comportements d'agression et de contrôle que vous avez eus à l'endroit de votre partenaire, avez-vous constaté :

Une distance, un désengagement, de l'indifférence?

Du ressentiment, de l'irritabilité?

De la difficulté à se concentrer, des moments de confusion?

Un état d'alerte, de la crainte et de l'insécurité?

Un sentiment d'inadéquation ou d'impuissance?

De la fatigue ou des signes d'épuisement?

Un désintérêt, une perte de désir, de motivation?

Une consommation inhabituelle (ou plus accentuée) de drogue ou d'alcool?

Des moments d'interruption dans le travail ou les études?

De l'isolement (perte de liens avec des proches, des membres de la famille)?

INSATISFACTION CONJUGALE

Avez-vous l'impression que les mêmes conflits reviennent sans cesse, sans permettre de règlement satisfaisant pour les deux parties?

Avez-vous l'impression que les différends prennent de plus en plus de place dans la relation, qu'ils ont entraîné une diminution des échanges positifs et des moments où vous êtes bien ensemble?

La situation a-t-elle conduit à un désengagement émotionnel et à une remise en question de la relation?

RÉPONSES

L'intervention visera à aider la personne à se protéger et/ou à cesser d'user de violence et, pour ce faire, à consulter une ressource d'aide. Dans les cas où la personne présente la violence comme étant justifiée/banalisée et dans les cas où elle semble en minimiser les conséquences, des interventions peuvent aider la personne à mieux mesurer l'ampleur du problème, qu'elle soit victime, auteure de violence, ou les deux.

Par ailleurs, la violence conjugale étant souvent associée à d'autres problématiques (trouble de santé mentale chez la personne elle-même ou chez la/le partenaire, idées suicidaires, dépendances aux drogues ou à l'alcool, ennuis financiers, etc.), il importe aussi d'établir une priorité d'intervention.

Rappelons que le savoir-être de l'intervenant.e, son thème personnel en lien avec la violence, le fait que la violence conjugale soit fortement teintée moralement, le poids des stéréotypes de genre et le degré d'aisance avec les clientèles masculines peuvent jouer un rôle déterminant dans la qualité de la réponse offerte. Ici encore, la capacité d'empathie, le fait de croire la personne et celui de reconnaître sa vulnérabilité en lien avec la violence subie sont des facteurs essentiels à la qualité de l'aide apportée.

CONSCIENTISER À LA VIOLENCE

Est-ce la première fois que vous parlez à quelqu'un de la violence dans votre couple?

Aviez-vous pris conscience jusqu'ici de la violence conjugale que vous subissez – ou exercez?

Qu'est-ce que ça vous fait d'en parler?

NORMALISER

Plusieurs personnes pensent que les hommes ne subissent pas de violence conjugale. C'est faux : ça peut arriver à tout le monde.

DISCUTER DES SCÉNARIOS DE PROTECTION

Que faites-vous habituellement pour vous protéger en cas d'agression?

Que faites-vous pour éviter d'agresser vous-même votre partenaire?

Dans quelle mesure ces moyens permettent-ils de faire cesser la violence?

Quels autres moyens pourraient aider à éviter que la situation se répète?

DISCUTER DES CONSÉQUENCES

La violence a des impacts sur la santé et le bien-être. Le stress chronique engendré par la violence peut nuire considérablement à votre état émotionnel et physique et à celui de vos proches. La violence peut entraîner des problèmes d'anxiété, de dépression, d'abus de substance, etc. Elle peut nuire aux relations sociales et familiales, au travail ou aux études. La violence a aussi des impacts sur les enfants. Elle peut influencer sur l'apprentissage, la mémoire, la capacité à résoudre des problèmes, l'attention, les émotions, la santé physique, les résultats scolaires et les comportements.

INFORMER EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

Les comportements d'agression physique, les agressions sexuelles, les menaces de mort, le harcèlement et la séquestration sont considérés comme des actes criminels. L'exposition des enfants à la violence conjugale est considérée comme une forme de mauvais traitement psychologique.

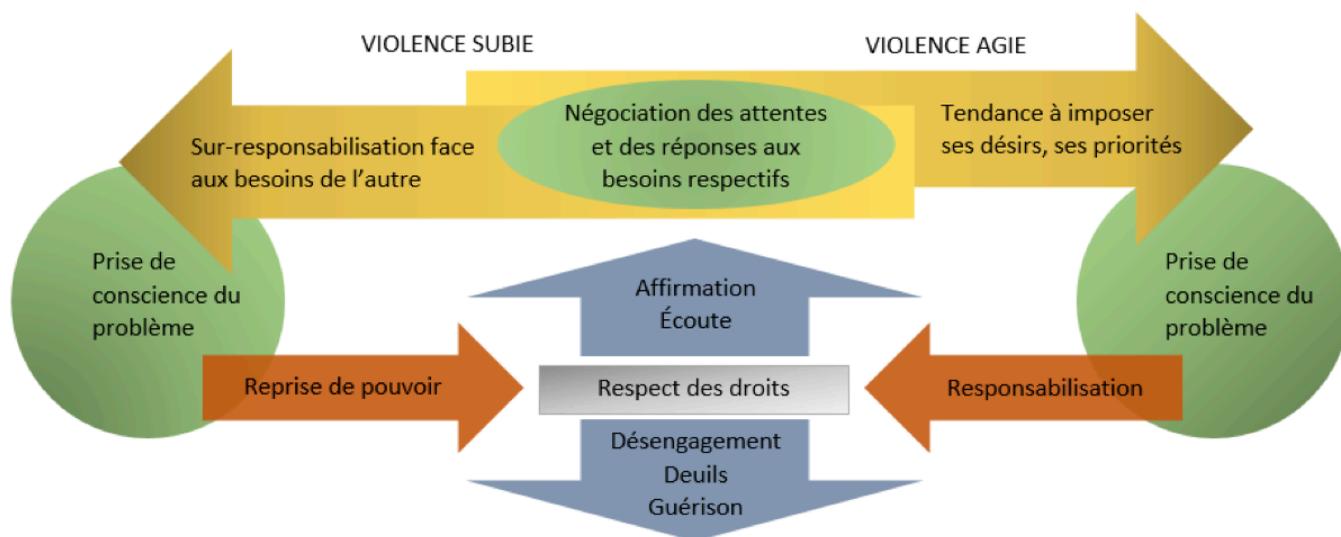
PRENDRE POSITION

Personne ne mérite de subir de la violence. Je crois franchement que la violence n'est jamais une bonne façon de régler les problèmes de couple ou les problèmes familiaux.

ENCOURAGER

On peut se sortir des situations de violence, agie ou subie. Changer des habitudes n'est pas facile. Une aide professionnelle pourrait vous être très utile. Elle peut permettre de faire le point sur la situation, de réfléchir à des moyens permettant d'assurer votre sécurité, de retrouver un sentiment de confiance, d'autonomie et de bien-être. Les services peuvent aussi aider à mieux gérer le ressentiment ou la colère, à mieux communiquer, à mieux répondre aux besoins des enfants, à faire des deuils, à retrouver une bonne estime de soi, etc.

SE SORTIR DE LA VIOLENCE



RÉFÉRER

Me permettez-vous de vous parler des ressources qui pourraient vous aider?
Êtes-vous d'accord avec l'idée de consulter?

L'intervenant.e peut alors procurer à la personne la documentation nécessaire pour assurer le suivi (noms des ressources, numéros de téléphone, modalités de prise de rendez-vous, coûts (s'il y a lieu), confidentialité, etc.).

Êtes-vous d'accord avec l'idée de prendre immédiatement contact par téléphone avec une ressource d'aide?

RESPECTER LE RYTHME DE LA PERSONNE

Il est possible que la personne ne soit pas prête à consulter. Elle peut craindre notamment d'être jugée, craindre d'avoir à justifier ses consultations auprès de la/du partenaire, craindre d'être poussée à la rupture, etc. La violence conjugale peut entraîner beaucoup de confusion et d'inquiétude, lesquelles limitent, de façon générale, la prise de décision. On normalisera la confusion et l'inquiétude en mentionnant qu'il s'agit d'impacts fréquemment liés aux expériences de violence.

On discutera de ses réticences à consulter. On s'intéressera aux risques encourus et on pourra parler à nouveau de scénarios de protection.

ASSURER UN SUIVI

Je vous remercie de votre confiance. J'aimerais vous revoir pour suivre l'évolution de la situation.

SITUATIONS D'URGENCE

Il peut arriver que les hommes subissant de la violence conjugale fassent appel aux services d'urgence lors d'un épisode d'agression. Les demandes visent généralement à obtenir de l'aide pour calmer une situation de crise ou pour mettre un terme à une escalade de violence. Elles visent aussi le besoin d'être protégé, de protéger les enfants, et parfois, de protéger l'autre partenaire (menaces de suicide ou d'automutilation). Les demandes d'aide peuvent aussi viser à empêcher la répétition des agressions, en particulier dans des contextes où la violence est récurrente et où la situation est devenue invivable. Il arrive également que des membres de l'entourage ou des voisins signalent des cas d'agression. Dans certains cas, notamment lorsque les deux partenaires ont subi des agressions, il se peut aussi que l'appel provienne de l'autre partenaire.

La crainte de ne pas être pris au sérieux et le désir de ne pas nuire à la/au partenaire peuvent représenter des obstacles importants au dévoilement des situations. La honte ressentie peut aussi occasionner de la difficulté à reconnaître et à dévoiler les conséquences de la violence subie. La victime peut aussi craindre les représailles de l'autre partenaire et une aggravation des agressions, suite au dévoilement de la violence et aux appels à l'aide.

Quel est le motif de la demande d'aide?

Des mesures doivent-elles être prises pour assurer la sécurité immédiate des personnes impliquées?

Dans le cas où les deux partenaires sont présents, on s'assurera de les séparer de manière à permettre le récit des événements dans un contexte où la crainte de l'autre partenaire peut être diminuée.

On prendra le temps d'établir un lien de confiance avec la personne en lui demandant de raconter l'événement.

Que s'est-il passé?

Il est possible qu'au départ, le discours soit assez confus, empreint de gêne, de crainte ou de colère. En évitant de juger la personne, en faisant preuve d'empathie et en prenant le temps nécessaire pour l'écouter, on augmente les chances d'obtenir un récit clair de l'événement.

On rassurera la personne.

Je suis là pour vous aider. Pour y arriver, j'ai besoin de bien comprendre la situation.

On s'assurera de guider le récit pour obtenir une chronologie précise des événements.

Comment tout ça a commencé? Qu'avez-vous fait ensuite? Quelle a été la réaction de votre partenaire? Etc.

On documentera les impacts.

Comment vous êtes-vous senti? Avez-vous subi des blessures physiques (ecchymoses, coupures, égratignures, brûlures ou autre)?

Dans tous les cas, on estimera la dangerosité.

Y a-t-il déjà eu d'autres épisodes de ce genre auparavant?

Y a-t-il eu, durant les derniers jours, une aggravation des tensions, des agressions ou de leur fréquence?

Votre partenaire vous a-t-elle/il déjà menacé ou attaqué avec un objet ou une arme?

Votre partenaire a-t-elle/il déjà fait des menaces de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes que vous aimez?

Êtes-vous constamment sur vos gardes en présence de votre partenaire? Avez-vous l'impression de marcher constamment sur des œufs par crainte de ses réactions? Avez-vous déjà eu peur pour votre vie ou celle de vos proches?

Quelles seront, d'après-vous, les réactions de votre partenaire suite à l'événement d'aujourd'hui?

On questionnera la personne à propos de ses besoins.

Qu'est-ce que vous souhaitez qu'il arrive à partir de maintenant?

De quoi avez-vous besoin pour être en sécurité? Qu'est-ce qui pourrait vous aider à soigner les blessures, psychologiques ou physiques, que vous avez subies?

ANALYSE

Y a-t-il des actes criminels subis?

Y a-t-il d'autres gestes de violence subis (insultes, cris, bris d'objets, propos ou gestes intimidants)?

Y a-t-il des actes criminels agis?

Si oui, s'agit-t-il de comportements agis en contexte défensif (force nécessaire utilisée pour empêcher/réduire les blessures lors d'une agression)?

Y a-t-il d'autres gestes de violence agis (insultes, cris, bris d'objets, propos ou gestes intimidants)?

Le récit semble-il cohérent? Y a-t-il des témoins? Les versions concordent-elles?

Quels sont les impacts (blessures, craintes, sentiment d'impuissance, honte, découragement, stress chronique, inquiétude pour les enfants, etc.)?

S'agit-il d'une situation qui se répète?

Y a-t-il une escalade de la dangerosité?

Quels sont les besoins immédiats de la victime? Ses besoins à plus long terme?

Quels sont ses facteurs de protection : capacité de quitter les lieux, support de parents, de proches, hébergement, aide professionnelle (médecin, intervenant.e, avocat ou autre)?

La sécurité des enfants ou d'autres personnes (nouvelle/nouveau partenaire, parents ou autres) semble-t-elle compromise?

La personne semble-t-elle en état de bien évaluer la dangerosité? Différents facteurs sont à considérer :

- La violence conjugale peut entraîner une tolérance aux agressions qui limite, avec le temps, la capacité des personnes à bien mesurer le danger et les impacts.
- La crainte des réactions de l'autre partenaire peut limiter la capacité à prendre des décisions.
- L'intoxication et l'état de crise peuvent aussi limiter la capacité à prendre des décisions éclairées.

Quelles mesures peuvent-elles être prises pour aider la personne (arrestation du suspect, saisie des armes à feu, 810, hospitalisation, appel au centre de crise, hébergement, accompagnement, référence au CAVAC, au CLSC, information sur les autres ressources d'aide, etc.)?

La personne représente-t-elle elle-même un danger pour l'autre partenaire?

Quelles mesures doivent-elles être prises pour assurer la sécurité des personnes (hospitalisation, appel au centre de crise, hébergement, référence à la ressource d'aide aux personnes ayant des comportements violents, information sur les autres ressources d'aide, etc.)?

Il est possible que ce soit la première fois que la personne parle des agressions subies. Il est possible aussi qu'elle minimise le problème et qu'elle mesure mal les impacts de la violence ou qu'elle hésite à en parler franchement. Les messages formulés pourront être déterminants pour la suite des choses. On cherchera en particulier à rassurer la personne à propos de la légitimité de son recours aux services d'aide.

On pense souvent que les hommes ne subissent pas de violence conjugale. C'est faux. Ça peut arriver à tout le monde.

La violence conjugale est inacceptable, peu importe qui en est victime.

Chaque personne a droit à la sécurité, au respect de son intégrité, à la dignité et à l'honneur.

Votre sécurité et le respect de vos droits sont importants. Vous faites bien de demander de l'aide pour faire respecter vos droits.

BOTTIN DES RESSOURCES

PARTOUT AU QUÉBEC, 7 JOURS SUR 7 ET 24 HEURES SUR 24 :

SERVICE D'URGENCE

Pour une aide immédiate, si la personne est en danger ou si elle est témoin de violence.

911

***4141** (pour les appels d'un cellulaire)

INFO-SOCIAL

Pour de l'information et des références vers les ressources appropriées, dans le réseau de la santé et des services sociaux ou dans les ressources communautaires

811

DPJ

Pour un signalement

1 800 361-5310

SOS VIOLENCE CONJUGALE

SOS violence conjugale connaît les ressources qui viennent en aide aux hommes victimes de violence conjugale. Ce service téléphonique est gratuit, confidentiel, anonyme et spécialisé en violence conjugale. Un seul appel permet aux victimes, à leurs proches ou à des témoins d'accéder immédiatement à des services d'information, de consultation et d'hébergement.

1 800 363-9010

AUTRES RESSOURCES :

ANNEXES

DONNÉES UTILES À L'INTERVENTION AUPRÈS DES VICTIMES MASCULINES DE VIOLENCE CONJUGALE

La violence conjugale peut survenir indépendamment de l'âge, du sexe, du revenu, de l'orientation sexuelle ou de l'origine ethnoculturelle. Cependant, les stéréotypes de genre et certaines idées reçues entourant la violence conjugale peuvent limiter la capacité des victimes masculines à en parler, à être crues et à bénéficier du soutien approprié. La capacité des réseaux d'aide à reconnaître les préjugés et à accueillir les victimes, indépendamment de leur sexe, représente un facteur de protection déterminant pour les personnes concernées.

VIOLENCE CONJUGALE

55 000 hommes ont subi des agressions physiques de la part de leur partenaire ou ex-partenaire au Québec, sur une période de 5 ans.

4 600 hommes ont subi des agressions physiques très sévères (battus, étranglés, menacés ou blessés avec un couteau ou une arme à feu).

8 000 hommes rapportent au moins 3 indices liés au trouble de stress post-traumatique à la suite des agressions subies.

Source : données estimées pour le Québec à partir des résultats de l'enquête sociale générale sur la victimisation menée par Statistique Canada tels que rapportés dans Dim (2017)

La violence conjugale est généralement représentée sous forme d'agressions et de comportements de contrôle exercés unilatéralement par un homme à l'endroit d'une femme. Or, les enquêtes populationnelles indiquent très clairement qu'un nombre élevé d'hommes sont également victimes de violence conjugale.

La violence conjugale est un phénomène complexe qui comporte plusieurs variables. Ainsi, on distingue diverses formes d'agression et de comportements de contrôle (verbale, psychologique, physique, sexuelle, sociale ou économique). La violence peut varier considérablement en termes de sévérité et de fréquence. Les enjeux et les contextes liés aux agressions sont également variés : décharge de tensions, intimidation, vengeance, riposte aux agressions, réaction aux comportements de contrôle, contexte défensif, etc. Contrairement aux idées reçues, les enjeux et les contextes liés à l'usage de violence ne diffèrent pas de façon significative selon le sexe des personnes.

Les réactions immédiates les plus souvent rapportées par les victimes masculines et féminines de violence sont similaires : tentatives d'apaisement, retrait des lieux, agressions de type défensif, appels à l'aide, ripostes, abstention de toute réaction, etc. À plus long terme, les hommes, comme les femmes, rapportent fréquemment le fait de devoir marcher constamment sur des œufs par crainte des réactions du/de la partenaire.

On estime également que dans une proportion importante des cas (entre le tiers et la moitié des situations de violence conjugale), les agressions et les comportements de contrôle sont mutuels. Les agressions peuvent parfois aussi survenir en contexte défensif (se protéger d'une agression en cours).

Outre les impacts évidents sur le niveau de satisfaction conjugale, la violence conjugale a des impacts sur les relations sociales et familiales de même que sur le travail ou les études. Les impacts sur la santé mentale peuvent être importants (symptômes dépressifs, anxiété, somatisation, hostilité, idéations suicidaires, stress post-traumatique, etc.), tout comme ceux liés à la santé physique (blessures, affections liées à l'exposition au stress chronique, etc.). La nature des impacts de la violence ne diffère pas selon le sexe des personnes. Chez les enfants, l'exposition aux violences conjugales influe sur l'apprentissage, la mémoire, la capacité à résoudre des problèmes, l'attention et les résultats scolaires, indépendamment, par ailleurs, du sexe des parents qui les subissent.

De nombreux facteurs semblent liés au maintien des relations conjugales où des hommes subissent des agressions : attachement, peur de nuire à l'autre, crainte de ses réactions, difficulté à identifier et à reconnaître la violence, volonté de maintenir la famille intacte, besoin de protéger les enfants, manque de ressources financières, rareté des ressources d'aide. Les menaces à l'effet de priver le père du contact avec les enfants, de même que les menaces de suicide et les menaces d'atteinte à la réputation, peuvent également jouer un rôle important dans la décision de ne pas rompre la relation conjugale.

STÉRÉOTYPES SEXUELS

LES RÔLES DE PROTECTEUR

Les stéréotypes sexuels suggèrent que les hommes doivent jouer un rôle de protecteur dans la famille. Cette responsabilité peut contribuer à une tolérance élevée à l'endroit des comportements de violence lorsque ceux-ci apparaissent comme l'expression d'une vulnérabilité de la/du partenaire en lien avec des besoins de protection et de support. Le souhait qu'avec le temps, l'aide apportée puisse permettre de pallier aux manques et guérir les blessures (problèmes d'attachement, d'insécurité, de consommation, d'humeur, etc.) peut limiter considérablement la capacité des personnes à se protéger efficacement contre les abus. Une fois le cycle de violence enclenché, la crainte des réactions de l'autre, l'isolement, la confusion et l'épuisement ajoutent à la difficulté de mettre fin à la violence.

LA MASCULINITÉ HÉGÉMONIQUE

Les représentations de la masculinité hégémonique suggèrent que les hommes devraient disposer des habiletés et des ressources (combativité, force, autonomie, courage, moyens financiers, etc.) qui les mettent à l'abri des impacts de la violence. Conséquemment, les victimes masculines peuvent hésiter à dévoiler les situations qui semblent témoigner de leur échec à répondre aux attentes liés à la socialisation de genre.

LA VIOLENCE COMME PHÉNOMÈNE MASCULIN

Les hommes étant les principaux auteurs de crimes violents dans la société, on les perçoit plus facilement dans un rôle d'agresseur que dans celui de victime. Ces représentations peuvent amener les victimes masculines à taire la violence subie par crainte de ne pas être pris au sérieux et d'être eux-mêmes soupçonnés.

UNE DÉTRESSE INVISIBLE

Les normes identitaires de genre incitent les hommes à cacher leur vulnérabilité et à craindre les expériences d'humiliation liées à l'expression de la détresse. Ils peuvent conséquemment avoir tendance à cacher la violence subie ou à n'en parler que sous des formes qui semblent socialement acceptables, soit en niant ou en minimisant les impacts qui en découlent, notamment les impacts affectifs (la peine, la peur, la perte d'estime de soi et de confiance, le sentiment d'impuissance, l'impression d'échec, etc.).

APPROCHE

On tiendra compte du poids des stéréotypes comme facteurs inhibiteurs de la reconnaissance du problème, de la demande d'aide et de l'expression de la détresse.

Afin de tenir compte de la diversité des dynamiques de violence, plutôt que de chercher à priori à déterminer qui est la victime et qui est l'agresseur, on identifiera plus largement les actes de violence et de contrôle subis et agis et on estimera conséquemment la diversité des besoins des personnes.

Pour davantage d'information, on consultera le rapport de recherche *Répondre aux besoins des victimes masculines de violence conjugale*.
<http://www.vialanse.com/articlesetrecherches>

OUTIL DE DÉTECTION, D'ANALYSE ET DE RÉFÉRENCE DE LA VIOLENCE CONJUGALE À L'INTENTION DES VICTIMES MASCULINE

Les stéréotypes sexuels incitent à présumer que les hommes ne subissent pas de violence conjugale, qu'ils ne souffrent pas des agressions subies et qu'ils devraient être en mesure de s'en sortir seuls. S'intéresser aux expériences de violence subie aide les hommes affectés par la problématique à mieux prendre conscience du problème et facilite leur accès à des ressources d'aide. Même s'ils sont peu enclins à dévoiler spontanément les agressions, les hommes subissant de la violence répondent généralement aux questions directement posées à ce sujet, surtout s'ils ont l'impression de ne pas être jugés, d'être accueillis avec attention et empathie.

REPÉRAGE

En présence de facteurs qui pourraient indiquer un problème de violence conjugale (signes d'anxiété, de dépression, de stress chronique, de dépendance aux drogues ou à l'alcool, blessures suspectes, etc.), on posera des questions sur la qualité des relations de couple.

« Dans tous les couples, il y a parfois des conflits; comment se vivent les conflits dans votre relation? »

« Pouvez-vous me décrire précisément une situation récente de conflit qui vous a semblé être particulièrement tendue ou difficile? »

EXPLORATION DES INCIDENTS DE VIOLENCE

En présence de récits comportant le dévoilement de comportements d'agression et de contrôle (subis ou agis), on documentera avec la personne le contexte et les formes de violence.

« Est-ce qu'il est arrivé à votre partenaire de vous rabaisser, de vous traiter de noms? » « Est-ce que votre partenaire vous empêche de rencontrer ou de communiquer avec des proches, des parents, des collègues, des amis? » « Comment se prennent les décisions financières dans votre couple? » « Est-ce que votre partenaire vous a déjà poussé, agrippé, frappé, lancé des objets ou détruit des objets auxquels vous teniez? » « Avez-vous déjà été contraint à des caresses ou à des relations sexuelles par crainte des réactions de votre partenaire? » « Votre partenaire a-t-elle/il déjà menacé de nuire à votre réputation, de vous faire perdre votre emploi, de vous empêcher de voir les enfants ou de porter de fausses accusations à votre endroit? » « Est-ce que votre partenaire vous a déjà étranglé, battu, menacé ou blessé avec un couteau ou une arme? »

« Avez-vous, vous-même, déjà usé de l'une ou l'autre de ces formes de violence envers votre partenaire? »

DANGÉROSITÉ

« Vous sentez-vous en danger en retournant chez-vous aujourd'hui? » « Est-ce que votre partenaire surveille vos faits et gestes, vos déplacements? » « Diriez-vous qu'il y a eu récemment une augmentation de la fréquence ou de la sévérité des agressions? » « Votre partenaire a-t-elle/il déjà fait des menaces de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes que vous aimez? (documenter, s'il y a lieu, la manière, le moment, l'endroit annoncé) » « Craignez-vous pour votre sécurité ou pour celle de vos proches? » « Dans l'éventualité où vous choisiriez de rompre, vous sentiriez-vous en sécurité? »

« Avez-vous vous-même des comportements ou des idées qui peuvent mettre en danger votre sécurité, celle de votre partenaire, celle de vos enfants ou d'autres personnes? (documenter s'il y a lieu, la manière, le moment, l'endroit prévu) »

IMPACTS

« Avez-vous l'impression de constamment marcher sur des œufs, par crainte de ses réactions? »
 « Suite aux comportements d'agression de votre partenaire, avez-vous vécu : du ressentiment, des moments de confusion, de la difficulté à trouver le sommeil, de l'irritabilité, un sentiment d'inadéquation ou d'impuissance, de la fatigue, de l'épuisement, un désintérêt, une perte de désir ou de motivation, un désengagement émotionnel, une perte de confiance, une remise en question de la relation? »

« Avez-vous observé, chez votre partenaire, des signes d'épuisement, des craintes, du ressentiment, un désengagement émotionnel? »

RÉPONSE

SOS violence conjugale
1 800 363-9010

Information sur les ressources
 d'aide en violence conjugale

Service d'urgence
911

Pour une aide immédiate

Info-Social
811

Information et référence vers
 les ressources du réseau de
 la santé et des services
 sociaux et vers les ressources
 communautaires

CONSCIENTISER

« Est-ce la première fois que vous parlez de la situation? » « Avez-vous pris conscience, jusqu'ici, de la violence conjugale que vous subissez – ou exercez? »

NORMALISER

« Plusieurs personnes pensent que les hommes ne subissent pas de violence conjugale. C'est faux : ça peut arriver à tout le monde. »

DISCUTER DES SCÉNARIOS DE PROTECTION

« Que faites-vous pour éviter d'être blessé? » « Que faites-vous pour éviter vous-même d'user de violence? » « Que faites-vous pour éviter la répétition des agressions? »

INFORMER LA PERSONNE DE SES DROITS ET DE CEUX DES AUTRES

« Les comportements d'agression physique, les agressions sexuelles, les menaces de mort, le harcèlement et la séquestration sont considérés comme des actes criminels. L'exposition des enfants à la violence conjugale est considérée comme une forme de mauvais traitement psychologique pouvant nécessiter des mesures légales dans le but de protéger les enfants. »

PRENDRE POSITION

« Personne ne mérite de subir de la violence. Je crois franchement que la violence n'est jamais une bonne façon de régler les problèmes de couple ou les problèmes familiaux. »

ENCOURAGER

« On peut se sortir des situations de violence, agie ou subie. Une aide professionnelle peut être très utile pour y arriver. Elle peut aider à faire le point sur la situation, à réfléchir à des moyens pour retrouver un état de bien-être, un sentiment de sécurité, de confiance et d'estime. »

RÉFÉRER

Informez la personne des ressources d'aide et l'invitez à y recourir. Lui demander si elle accepte de consulter. Lui proposer de faire un appel téléphonique immédiat à une ressource d'aide.

RESPECTER LE RYTHME DE LA PERSONNE

La violence conjugale peut entraîner beaucoup de confusion et d'inquiétude. Ces facteurs peuvent

limiter la capacité à prendre des décisions. Il est important de faire preuve d'ouverture et de respecter le rythme de la personne. Elle peut notamment craindre d'être jugée et de subir des pressions en vue de mettre fin à la relation. Elle peut craindre aussi les réactions de la/du partenaire face aux consultations.

MESURES EXCEPTIONNELLES

Dans les cas de danger imminent de mort ou de blessures graves ou de menace à la sécurité des enfants, on l'informerait des mesures exceptionnelles devant être prises et on ferait un suivi auprès des ressources concernées.

ASSURER UN SUIVI

« Je vous remercie de votre confiance. J'aimerais vous revoir pour suivre l'évolution de la situation. »

PROTÉGER LES VICTIMES MASCULINES D'ACTES CRIMINELS LIÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE

Il peut arriver que les hommes subissant de la violence conjugale fassent appel aux services d'urgence lors d'un épisode d'agression. Les demandes visent généralement à obtenir de l'aide pour calmer une situation de crise ou pour mettre un terme à une escalade de violence. Elles portent aussi sur le besoin d'être protégé, de protéger les enfants, parfois aussi, de protéger l'autre partenaire (menaces de suicide ou d'automutilation). Les demandes d'aide peuvent aussi viser à empêcher la répétition des agressions, en particulier, dans des contextes où la violence est récurrente et où la situation est devenue invivable. Il arrive également que des membres de l'entourage ou des voisins signalent des cas d'agression. Il se peut aussi que l'appel provienne de la/du partenaire, notamment lors d'agressions mutuelles.

Les victimes ont besoin d'être écoutées et d'être crues. La crainte de ne pas être pris au sérieux et le désir de ne pas nuire à la/au partenaire peuvent représenter des obstacles importants au dévoilement des situations. La honte ressentie peut aussi occasionner de la difficulté à reconnaître et à dévoiler les conséquences de la violence subie.

APPEL À L'AIDE

- Quel est le motif de la demande d'aide?
- Des mesures doivent-elles être prises pour assurer la sécurité immédiate des personnes impliquées?

RÉCIT DE L'ÉVÉNEMENT

- Dans le cas où les deux partenaires sont présents, on s'assurera de les séparer de manière à permettre le récit des événements dans un contexte où la crainte de l'autre partenaire peut être diminuée.
- On prendra le temps d'établir un lien de confiance avec la personne en lui demandant de raconter l'événement : « Que s'est-il passé? » Il est possible qu'au départ, le discours soit assez confus, empreint de honte, de crainte ou de colère. En évitant de juger la personne, en faisant preuve d'empathie et en prenant le temps nécessaire pour l'écouter, on augmente les chances d'obtenir un récit clair des événements.
- On rassurera la personne : « Je suis là pour vous aider. Pour y arriver, j'ai besoin de bien comprendre la situation. »
- On s'assurera de guider le récit pour obtenir une chronologie précise des événements et des comportements des deux partenaires : « Comment tout ça a commencé? » « Qu'avez-vous fait? » « Quelle a été la réaction de votre partenaire? » « Qu'avez-vous fait ensuite », etc.
- On documentera en même temps les impacts : « Comment vous êtes-vous senti? » « Avez-vous été blessé (ecchymoses, coupures, égratignures, brûlures ou autre)? », etc.

DANGÉROSITÉ

- « Ya-t-il déjà eu d'autres épisodes de ce genre auparavant? »
- « Y a-t-il eu, durant les derniers jours, une aggravation des tensions, des agressions ou de leur fréquence? »
- « Votre partenaire vous a-t-elle/il déjà menacé ou attaqué avec un objet ou une arme? »
- « Votre partenaire a-t-elle/il déjà fait des menaces de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes que vous aimez? »
- « Êtes-vous constamment sur vos gardes en présence de votre partenaire? » « Avez-vous l'impression de marcher constamment sur des œufs par crainte de ses réactions? »

« Avez-vous déjà eu peur pour votre vie ou celle de vos proches? »

- « Quelles seront, d'après-vous, les réactions de votre partenaire suite à l'événement d'aujourd'hui? »

BESOINS

- « Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous? » « De quoi avez-vous besoin pour être en sécurité »
- « Qu'est-ce qui pourrait vous aider à soigner les blessures, psychologiques ou physiques, que vous avez subies? »

ANALYSE

- Y a-t-il des actes criminels subis? Y a-t-il d'autres gestes de violence (insultes, cris, bris d'objets, propos ou gestes intimidants)?
- Y a-t-il des actes criminels agis? Y a-t-il d'autres gestes de violence (insultes, cris, bris d'objets, propos ou gestes intimidants)?
- S'agit-il de comportements agis en contexte défensif (force nécessaire utilisée pour empêcher/ réduire les blessures lors d'une agression)?
- Le récit semble-il cohérent? Y a-t-il des témoins? Les versions concordent-elles?
- Quels sont les impacts (blessures, craintes, sentiment d'impuissance, honte, découragement, stress chronique, inquiétude pour les enfants, etc.)?
- S'agit-il d'une situation qui se répète? Y a-t-il une augmentation de la dangerosité?
- Quels sont les besoins immédiats de la victime? Ses besoins à plus long terme?
- Quels sont ses propres facteurs de protection (capacité de quitter les lieux, support de parents ou de proches, hébergement, aide professionnelle, etc.)?
- La sécurité des enfants ou d'autres personnes (nouvelle/nouveau partenaire, parents, proches, autres) semble-t-elle compromise?

DÉCISION

- La personne semble-t-elle en état de bien évaluer la dangerosité? Différents facteurs sont à considérer :
 - La violence conjugale peut entraîner une tolérance aux agressions qui limite, avec le temps, la capacité des personnes à bien mesurer le danger et les impacts.
 - La crainte des réactions de l'autre partenaire peut limiter la capacité à prendre des décisions.
 - L'intoxication et l'état de crise peuvent aussi limiter la capacité à prendre des décisions éclairées.
- Quelles mesures peuvent-elles être prises pour aider la personne? (arrestation du suspect, saisie des armes à feu, 810, hospitalisation, appel au centre de crise, hébergement, référence au CAVAC, au CLSC, information sur les autres ressources d'aide, etc.)
- La personne représente-t-elle elle-même un danger pour l'autre partenaire?
 - La violence conjugale est parfois mutuelle. Dans certains cas, les deux partenaires ont l'habitude de recourir aux agressions lors de différends ou de conflits; dans d'autres cas, l'exposition répétée à la violence peut avoir entraîné le partenaire agressé à user aussi de violence (soit en ripostant aux agressions, soit, avec le temps, en les initiant à son tour).
- Des mesures doivent-elles être prises pour imposer un arrêt d'agir et assurer la sécurité des personnes?

CAVAC, point de service de Valleyfield
450 370-4029

Aide aux victimes d'actes criminels

Info-Social 811

Information et référence vers les ressources du réseau de la santé et des services sociaux et vers les ressources communautaires

MESSAGES

- « On pense souvent que les hommes ne subissent pas de violence conjugale. C'est faux. Ça peut arriver à tout le monde. »
- « La violence conjugale est inacceptable, peu importe qui en est victime. Chaque personne a droit à la sécurité, au respect de son intégrité, à la dignité et à l'honneur. »
- « Votre sécurité et le respect de vos droits sont importants. Vous faites bien de demander de l'aide. »

OUTIL DE DÉTECTION DE LA VIOLENCE CONJUGALE À L'INTENTION DES VICTIMES MASCULINES

INCIDENTS ET FORMES DE VIOLENCE

- Dans le cadre de la relation, est-ce qu'il est arrivé à votre partenaire de vous rabaisser, de vous traiter de noms? OUI NON
- Est-ce que votre partenaire vous empêche de communiquer avec des proches, des parents, des collègues, des ami.es, ou de les rencontrer? OUI NON
- Comment se prennent les décisions financières dans votre couple? Est-ce que votre partenaire a déjà pris, sans votre accord, des décisions financières qui vous impliquent? OUI NON
- Est-ce que votre partenaire vous a déjà poussé, agrippé, frappé, vous a lancé des objets ou a détruit des objets auxquels vous teniez? OUI NON
- Avez-vous déjà été contraint à des caresses ou à des relations sexuelles par crainte des réactions de votre partenaire? OUI NON
- Votre partenaire a-t-elle/il déjà menacé de nuire à votre réputation, de tenter de vous faire perdre votre emploi, de porter de fausses accusations à votre endroit, de vous empêcher de voir les enfants? OUI NON
- Est-ce que votre partenaire vous a déjà étranglé, battu, menacé ou blessé avec un objet, un couteau ou une arme? OUI NON

DANGEROUSITÉ

- Les épisodes d'agression et de contrôle surviennent-ils : TOUS LES JOURS
CHAQUE SEMAINE
PARFOIS
- Vous sentez-vous en danger en retournant chez-vous aujourd'hui? OUI NON
- Est-ce que votre partenaire surveille vos faits et gestes, vos déplacements? OUI NON
- Votre partenaire a-t-elle/il déjà fait des menaces de mort, de suicide, de s'en prendre à des personnes que vous aimez? OUI NON
- Craignez-vous pour votre vie ou pour celle de vos proches? OUI NON
- Dans l'éventualité où vous choisiriez de rompre, vous sentiriez-vous en sécurité? OUI NON

IMPACTS

- Avez-vous l'impression de devoir constamment marcher sur des œufs, par crainte des réactions de votre partenaire? OUI NON
- Suite aux comportements d'agression et de contrôle de votre partenaire, avez-vous vécu :

- Du ressentiment? OUI NON
- Des moments de confusion? OUI NON
- De la difficulté à trouver le sommeil? OUI NON
- De l'irritabilité? OUI NON
- Un état d'alerte, de constante vigilance? OUI NON
- Des signes d'anxiété, un sentiment de crainte et d'insécurité (en présence de cette personne, votre cœur bat anormalement vite, votre respiration est plus rapide, vous tremblez)? OUI NON
- Un sentiment d'inadéquation ou d'impuissance? OUI NON
- De la fatigue, des signes d'épuisement, de l'indifférence? OUI NON
- Des émotions contradictoires et changeantes? OUI NON
- Un désintérêt, une perte de désir, de motivation? OUI NON
- Une consommation inhabituelle (ou plus accentuée) de drogue ou d'alcool? OUI NON
- Des moments d'interruption dans le travail ou les études? OUI NON
- De l'isolement (perte de liens avec des proches, des membres de la famille)? OUI NON

SATISFACTION CONJUGALE

- Avez-vous l'impression que les mêmes tensions reviennent sans cesse, sans permettre de règlement satisfaisant pour les deux parties? OUI NON
- Avez-vous l'impression que les tensions prennent de plus en plus de place dans la relation, qu'ils ont entraîné une diminution des échanges positifs et des moments où vous êtes bien ensemble? OUI NON
- La situation a-t-elle conduit à un désengagement émotionnel et à une remise en question de la relation? OUI NON

AIDE

- Accepteriez-vous de rencontrer quelqu'un pour faire le point sur la situation de violence que vous vivez?? OUI NON

CONSIGNÉ PAR :

(nom de l'intervenant.e)

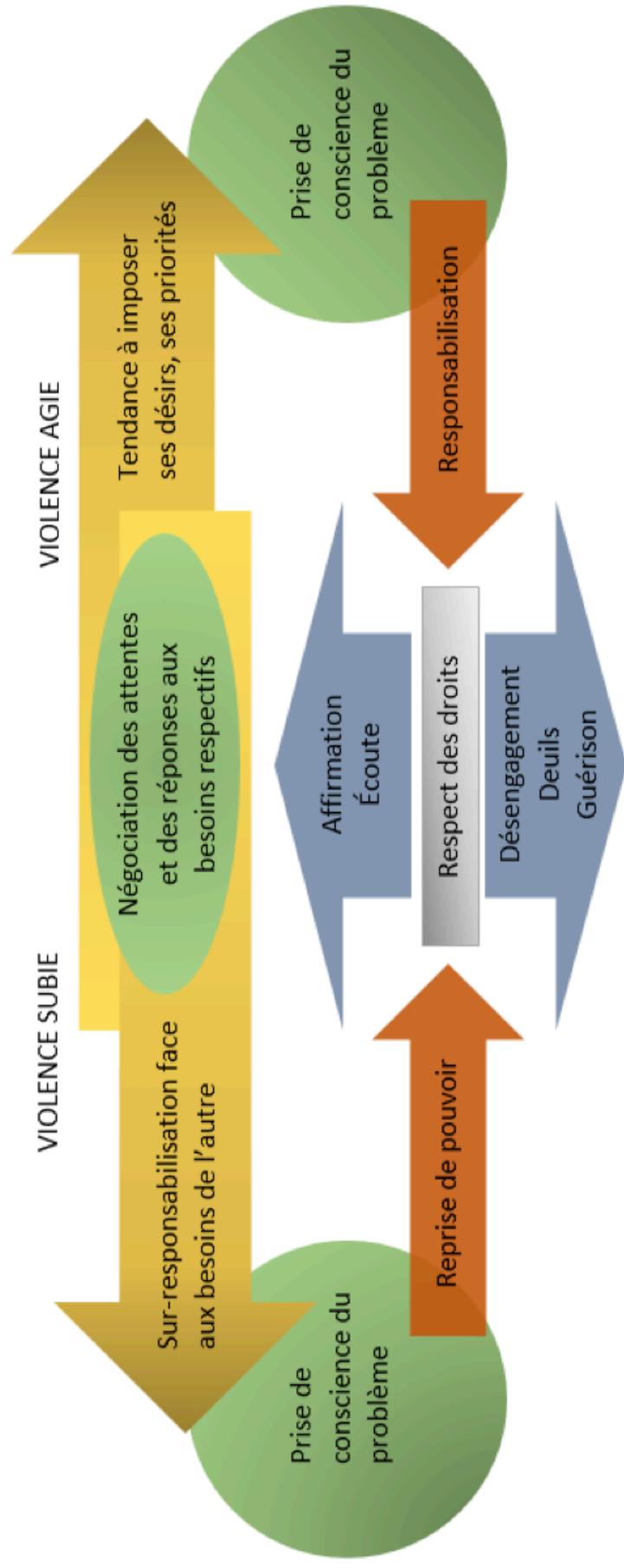
(nom de l'organisme référant)

AVEC : _____

(nom de la personne)

DATE : _____

SE SORTIR DE LA VIOLENCE



Tiré de l'outil de détection, d'analyse et de référence de la violence conjugale à l'intention des victimes masculines (Trépanier et Drouin, 2018).